

Le silence devant la violence

Je tiens à remercier M. Jacques Brodeur pour sa belle initiative d'avoir conçu le projet « Responsabilisation concertée du milieu scolaire pour prévenir et contrer la violence ».

Je demeure dans la région de Québec et je vais en parler à l'école primaire que ma fille de première année fréquente, car je siège sur l'OPP (organisme de participation des parents). Je vais également en parler à un membre du comité consultatif de l'école secondaire où j'ai enseigné pendant dix ans.

En effet, j'ai mis fin à ma carrière pour me consacrer davantage à mes enfants, mais aussi parce que dans cette école, la violence y est très présente. Je ne pouvais plus vivre dans un tel contexte. Juste pour vous donner un exemple : un jour, deux étudiants étaient agités, ils parlaient et dérangeaient pendant la période d'étude. Après plusieurs avertissements, je leur ai demandé de quitter les lieux. Ce qu'ils ont refusé de faire. J'ai alors demandé au directeur de bien vouloir venir à ma rescousse. Il a dû parlementer pendant cinq minutes avant de venir à bout de ces deux ados. Lorsque ceux-ci sont finalement sortis du local, ils m'ont fait des menaces. Ils m'ont dit de faire attention à mes boulons d'auto. Mon directeur était présent eh bien ! imaginez-vous donc qu'il n'a pas réagi. Il n'a pas dit un mot. Je me suis sentie menacée, car ces deux ados avaient des problèmes sérieux de comportement, et j'ai eu peur pour mes deux filles que j'allais reconduire, le matin et le soir, à la garderie. Devant le silence du directeur, j'ai demandé l'appui des autres enseignants pour qu'ils lui demandent de réagir. Cela a pris une semaine pour que, finalement, le directeur suspende ces deux jeunes de l'école pendant une semaine. Pendant tout ce temps, ils ont fréquenté l'école comme si de rien n'était. N'EST-CE PAS DE LA VIOLENCE, ÇA ? ET SE FERMER LES YEUX ? Aujourd'hui, je n'ai plus de rancœur envers ce directeur, car ma retraite m'a permis de vivre mon métier de mère à 100 %.

Une ex-enseignante qui préfère garder l'anonymat

Réponse de Jacques Brodeur

(BrodeurJacques@hotmail.com) :

Lors des sessions de formation que je donne, j'ai constaté qu'il y a de plus en plus de cas comme celui-ci. Les gens préfèrent quitter l'enseignement plutôt que de vivre l'humiliation devant les collègues et les élèves. Plus de la moitié des « accidents de travail » en milieu scolaire sont reliés à des troubles du système nerveux, qui conduisent plusieurs personnes au *burn-out*. Comme la banalisation de la violence augmente dans la culture des jeunes, inévitablement, la relation avec les élèves devient de plus en plus difficile. Résultat ? L'enseignement devient moins motivant et, de plus en plus, un métier à risque.

Matériel scientifique demandé

Il y a une petite école, grande école primaire devrais-je dire, qui voudrait bien vivre des expériences scientifiques avec ses beaux élèves mais oh ! malheur et tristesse, sa pauvreté est telle que l'achat de matériel scientifique est presque du domaine de l'impossible. Nous osons donc une demande auprès de l'ensemble des écoles (primaires et secondaires) afin de consoler notre grande peine. Si vous avez en votre possession du matériel scientifique, désuet ou non, et que vous avez l'intention de vous en débarrasser, nous nous offrons à vous en décharger *subito presto*. Alors n'hésitez pas, contactez-nous *illico*.

Nous prenons tout, car nous ne possédons pratiquement rien. Alors, ne vous gênez plus pour faire vos ménages de cave ou de vos trésors secrets car, à l'école Simonne-Monet, l'intérêt pour les sciences est là pour rester.

Nous attendons vivement de vos nouvelles et merci.

Francine Veilleux
École Simonne-Monet
3850, av. Dupuis
Montréal (Québec) H3T 1E6
Tél. : (514) 736- 8139

La condition enseignante

Par hasard je suis tombé sur un livre : *La condition enseignante* (1984). C'est un rapport adopté par le Conseil supérieur de l'éducation à la suite de la demande du ministre de l'Éducation. Sur le temps de travail, le Conseil reconnaissait déjà que 40 heures par semaine était une mesure raisonnable pour accomplir un travail de qualité. À ce que je sache, à l'époque, personne au ministère n'a contesté cette évaluation.

C'est très intéressant de relire ce « portrait » presque 20 ans plus tard...

François Massé

Enseignant

Syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu